

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 56 (1968)

Heft: 90

Artikel: La pauvreté contemporaine

Autor: Paschoud, Georges

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-272110>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Allô la ville, ici la campagne

Fruits et légumes à l'heure des prix

En nous engageant dans le secteur des prix des fruits et légumes, il paraît utile de déterminer par quelles instances et de quelle façon ceux-ci sont fixés.

En ce qui concerne les légumes, l'Office fiduciaire des légumes — comprenant des représentants des producteurs, grossistes, détaillants ménages collectifs, consommateurs et contrôleur des prix — se réunit tous les quinze jours (moins souvent en hiver). Sur la base des prix proposés par les producteurs s'engage la discussion entre les divers partenaires commerciaux. Ces prix de base tiennent compte de l'offre plus ou moins importante de la production saisonnière.

Trois prix sont alors fixés : le prix payé au producteur, prix de gros et de détail. Mais ils ne sont que des prix indicatifs et n'ont aucune valeur absolue. La seule intervention que peut faire à cet égard le contrôle des prix est d'exiger que le marchand affiche le prix des produits exposés au poids ou à l'unité, comme il est tenu également d'indiquer, le cas échéant, la provenance étrangère de sa marchandise. Par ailleurs, comme cette mercerie est établie pour quinze jours et que des perturbations atmosphériques peuvent imprévisiblement modifier la production agricole, une majoration de prix de 20 % est appliquée dès que la demande est supérieure à l'offre. Mais là aussi, cette majoration garde une valeur indicative puisque la soudaine rareté d'une marchandise peut provoquer des hausses plus sensibles. On a vu par exemple, cet automne, le prix des pruneaux Fellenberg (qui n'en finissaient pas de mûrir) passer en l'espace de trois jours de 45 centimes à 75 centimes (soit une majoration de 60 %).

Quant aux fruits, leur prix est fixé selon les mêmes principes par la Fruit-Union suisse qui établit périodiquement une bourse aux fruits.

FRUITS ET LÉGUMES AU SUPER-MARCHÉ

Il est prouvé que la ménagère qui compose ses menus jette un premier coup d'œil au secteur des légumes et non à l'étal du boucher qui lui fournira pourtant la composante le plus chère de son repas.

Le super-marché qui lui offre la possibilité de ce double approvisionnement a donc tout intérêt à lui offrir une gamme de légumes aussi avantageux que possible. Ce qu'elle épargnera dans ce secteur lui augmentera d'autant ses possibilités d'achat dans un autre rayon.

On sait que la politique des grands magasins est d'offrir à leur clientèle les produits de première nécessité aux conditions les plus favorables. Aussi leur est-il indispensable de s'approvisionner aux prix les plus bas. Prenons l'exemple des coopératives Migros, dont les prix ont été confrontés à d'autres dans l'étude comparative établie par notre journal.

D'une part, contrairement à l'approvisionnement de ses fabriques de conserves de légumes qui établissent des contrats de production avec leurs fournisseurs, les fruits et légumes destinés à la vente sont fournis par des producteurs réguliers sur simple accord tacite. D'autre part, des coopératives agricoles fournissent d'importants tonnages aux prix de gros.

En 1967, les coopératives Migros ont vendu pour l'ensemble du canton de Vaud 23 000 tonnes de fruits et légumes.

Les conditions d'entreposage et le débit de la vente sont tels qu'on ne déplore qu'un 2 % de déchets. Il est donc aisé de comprendre qu'une entreprise qui s'assure par des achats massifs les conditions les plus avantageuses puisse offrir à sa clientèle une marchandise aux prix les plus bas.

ET LE MARCHÉ ?

D'aucuns s'étonnent, en comparant les prix des fruits et légumes de constater que ceux du

L'école des parents: Pourquoi

Devant le désarroi, l'inquiétude ou la démission des parents, médecins et psychologues se sont alarmés et ont cherché à remédier à cet état de choses. C'est ainsi qu'est née à Paris, en 1929, la première Ecole de parents, le premier établissement de ce genre en Europe qui est, aujourd'hui encore, le plus important.

Après celle de Paris, une école semblable s'est créée à Genève, puis à Neuchâtel, enfin, en 1951, à Lausanne, sur l'initiative de l'Office médico-pédagogique et de son directeur.

L'école des parents doit être en effet une collaboratrice des parents en les aidant à résoudre les petits problèmes de la vie quotidienne, mais aussi en dépistant les cas plus graves qui sont alors du ressort des spécialistes.

marché sont supérieurs à ceux des grands magasins et ne sont que de peu inférieurs à ceux des magasins de détail.

La simple évocation du tonnage de fruits et légumes vendus en une année par la Migros doit faire comprendre qu'il est vain de vouloir comparer les prix d'une affaire commerciale d'une envergure pareille avec une entreprise familiale à caractère artisanal.

Quant à l'écart constaté entre les prix du marché et ceux des magasins de détail, il ne reste incompréhensible qu'à ceux qui ignorent ce que coûte cette fidélité à une tradition en passe de devenir un élément folklorique. Imagine-t-on les heures qu'il faut vouer, la veille ou très tôt le matin, à la cueillette et à la préparation des légumes, le transport à la ville, la matinée que l'on consacre souvent à deux personnes à satisfaire la clientèle ?

On reproche aux maraîchers de s'octroyer à la fois le bénéfice du grossiste et celui du détaillant. Mais oublie-t-on qu'ils cumulent aussi le travail du producteur avec ses responsabilités, ses risques, ses besoins ingrats et celui du vendeur qui consacre son temps et ses compétences à répondre, par tous les temps, à l'attente de ses clients ?

Et si ses frais d'exploitation sont inférieurs à ceux du magasin de détail, son volume de vente l'est également.

Malgré les perturbations qu'il cause dans l'actuelle animation de nos grandes villes, le marché n'est pas près de disparaître. Il représente pour une clientèle traditionaliste une bienfaisante rencontre avec la campagne et une occasion de s'approvisionner en marchandises de qualité, d'une fraîcheur et d'une présentation parfaites.

A l'époque où le commerce se déshumanise, où le self-service prive de tous contacts avec son fournisseur, la place du marché reste un lieu de rencontre, et ce privilège-là se paye aussi.

Yv. Bastardot.

La pauvreté contemporaine

Au seul énoncé de ce titre surgissent devant nos yeux les grands problèmes du monde actuel : celui de la misère et de la faim de millions d'hommes et de femmes, de la scandaleuse répartition des richesses et des biens, de la misère de centaines de milliers d'êtres humains, persécutés, chassés, parqués, emprisonnés, victimes de la guerre et de la violence.

Presse, radio, télévision déversent quotidiennement chez nous des faits nouveaux qui viennent s'ajouter à ce triste bilan et qui sont les preuves de cette pauvreté contemporaine à l'échelle mondiale.

Ce n'est pas de cette pauvreté-là que nous voulons parler mais de celle qui existe dans un pays comme le nôtre à tous égards privilégié parmi les nations. Cette pauvreté ne saute peut-être pas aux yeux, elle ne s'impose pas à nous comme une évidence, elle n'est pas moins réelle.

D'aucuns penseront que j'ai l'esprit chagrin ou mal tourné et opposeront immédiatement à mes dires les faits concrets suivants : aujourd'hui, chez nous du moins, chacun a du travail, la possibilité de gagner sa vie.

— Jamais le niveau de vie n'a été si élevé, jamais il n'y a eu autant de possibilités de dépenses : la vente de voitures, d'appareils de télévision, de transistors, de machines à laver et de bien d'autres articles va en augmentant.

— Jamais nous n'avons connu une époque aussi florissante et qui offre à qui le veut toutes sortes de facilités... et vous voudriez parler de pauvreté contemporaine.

Affirmer que « tout va bien dans le meilleur des cantons » sans nier la nécessité de nouvelles conquêtes sociales, est un peu simpliste. C'est déjà le signe évident d'une pauvreté affligante de réflexion, d'imagination, de langage, de réalisme social ; l'indice d'une pauvreté spirituelle grave dont les conséquences pourraient être lourdes pour l'avenir de notre peuple.

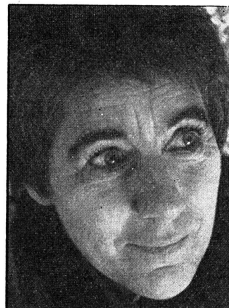
Réfléchissez... Pourquoi, dans notre pays si privilégié, y a-t-il tant d'insatisfaits, d'incompris, d'isolés, tant de personnes « minées », dépressives ? Pourquoi y a-t-il tant de problèmes non résolus (logement, pollution, respect de la personne) ? Ne sont-ce pas là des indices d'une pauvreté matérielle, morale, culturelle ? C'est à cela que nous devons penser.

Georges Paschoud, dans les « Nouvelles du centre social protestant » pour préparer un forum sur le même sujet, ayant eu lieu le 6 octobre.

Pierrette Micheloud

S'unir par la pensée

Dans le cadre du Comptoir de Martigny, Pierrette Micheloud, poétesse de chez nous, a prononcé, à l'occasion de l'assemblée de la Société des écrivains valaisans, une conférence intitulée « Heurs et malheurs du poète valaisan », dont nous donnons, pour le plaisir de nos lectrices, l'extrait ci-dessous. Nous aimerions souligner combien il est heureux, lors de manifestations à caractère économique et commercial, qu'on associe l'activité intellectuelle, artistique, en l'accurrence, la poésie. Peut-être n'avons-nous jamais encore eu autant besoin des intellectuels, de leur pensée, de leur indépendance d'esprit, de leur critique.



(Photo Henriette Grindat)

Je dis PARIS ET LES MONTAGNES

[chancelant

Hautes qui sont en moi gardiennes du

[silence...

et les deux derniers vers :

Plus dur plus tranchant que le granit
le cœur anonyme de la foule

Il y a un danger à partir, justement celui de voir chanceler ses montagnes. Il y a un autre à rester, celui de faire du régionalisme.

Chant de la vie et de la mort, chant de la liberté. Chant très lointain, lui aussi, qui fut si tôt perdu. Aucun mot pourtant n'est plus prononcé. Plus que vie, plus que mort. Mais combien profané. Nous avons parlé du monde, cette cage aux barreaux dorés. C'est nous qui l'avons faite. Il est écrit dans la Bible que Dieu a créé l'homme libre. Il y a la liberté... et liberté, comme il y a la vie... et vie... comme il y a la mort... et mort. Il y a la chose, et ce qu'on a fait de cette chose, la vérité et l'apparence, le visage et le masque. Extérieurement, c'est vrai, nous pouvons crier « Vive la liberté » et chanter en chœur le libre Pays de nos amours et de nos aïeux. En regardant les cimes de ses montagnes, le poète valaisan sent vibrer plus fort le mot Liberté. Qu'elle prenne pour lui la couleur de la neige ou celle de l'azur, ou celle d'un champ de blé, il peut le clamer à haute voix sans peur. Notre pensée va vers ces peuples opprimés où le seul mot Liberté déclenche des fusillades... Puisque nous sommes réunis ici sous le signe de la vie pour une communion plus grande, c'est à ces peuples que va notre cœur. Nous avons parlé de notre joie, de notre souffrance, unissons-les aux leurs. Oui, leur joie aussi. Quelle que soit leur souffrance, peut-être n'ont-ils jamais senti aussi vivant le pouvoir de la liberté intérieure, comme le prouvent ces vers d'un poète anonyme tchèque : « Je nie vous avoir connus, je nie encore, je nie toujours ». S'unir à eux par la pensée. Pour que celle-ci soit agissante, il faut que nous donnions de nous-mêmes, de notre âme.

Je vous propose, pour la Tchecoslovaquie, une journée complète de jeûne et d'abstinence, le dimanche 13 octobre. Nous serons séparés les uns des autres, certes, mais plus nous serons, plus cette action sera efficace. Disons-le à nos parents, à nos amis. Pour le peuple tchèque, dimanche 13 octobre, et tout spécialement pour ses poètes, ses écrivains. Contrairement à l'opinion du monde, le monde a plus que jamais besoin du poète (non pas de celui qui travaille à la solde d'un gouvernement ou celui qui se met en vedette poussé par un parti politique quelconque) le poète qui n'a comme bannière que celle de la liberté intérieure, seul chemin de la vie). Par son chant, il fait monter la terre vers le ciel, il fait descendre le ciel sur la terre.

Pour le beau troufseau...
LA LINIÈRE
3 RUE DU RHONE-GENEVE
...Pour le joli cadeau



Ecole pédagogique privée

FLORIANA

LAUSANNE - Pontaise 15 - Tél. 24 14 27

Direction : E. PIOTET

● FORMATION
de gouvernantes d'enfants
de jardinières d'enfants
et d'institutrices privées

● PRÉPARATION
au diplôme intercantonal
de français

La directrice reçoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi) ou sur rendez-vous



CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE - NEUCHÂTEL

Toutes combinaisons d'assurance sur la vie

Assurances mixtes à tarif réduit pour les personnes du sexe féminin. Combinaison spéciale pour les jeunes mariés.

Institution neuchâteloise de droit public, créée pour encourager l'assurance et la prévoyance dans le canton.

AGENCES GÉNÉRALES : 1, RUE DU MOLE, NEUCHÂTEL Tél. (038) 5 73 44
34, AV. L.-ROBERT, CHAUX-DE-FONDS (039) 2 69 95